



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 5 juillet 2021

Séminaire inondation du 1^{er} juillet 2021 à Tonnerre

Les collectivités sont des acteurs centraux de la gestion du risque au niveau local, aussi bien pour la gestion des événements (*gestion de la crise et du retour à la normale*) que pour les mesures préventives (*prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire, sensibilisation de la population*) engagées dans l'exercice, depuis 2018, de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette compétence, un comité de collectivités et de services de l'État œuvre depuis 2017 au développement de la culture du risque inondation et à l'accompagnement des acteurs du territoire impliqués dans sa gestion.

Cette mission régionale est pilotée par Monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort.

Dans le cadre de ce dispositif, la ville de Tonnerre accueille, après Nevers et Chalon les années précédentes, le troisième **séminaire à destination des collectivités** sur la gestion des risques d'inondation.

Lors de cette journée, qui a vocation à être reconduite sur d'autres territoires de la région, les élus sont invités à échanger sur les démarches de prévention engagées.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet90_BFC

 @Prefet90.BFC

Cette édition 2021 se démarque sur deux plans :

- la thématique abordée, la **gestion des coûts**, illustrée par le débat sur l'intérêt du travail en régie, sur le regroupement des acteurs d'un bassin versant sous forme d'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE), et la présentation de solutions fondées sur la nature (notamment lors d'une visite de terrain), moins coûteuses que celle des ouvrages de protection. Sont notamment prévues des interventions du Syndicat de l'Armançon, de l'EPTB Seine Grands Lacs, et de l'EPAGE du Loing, qui exposeront les programmes d'actions de prévention des inondations engagés sur leur territoire.
- l'accueil dans ce réseau régional dédié aux acteurs de la gestion du risque inondation de nouveaux élus, ayant pour certains dus faire face à des inondations quelques mois après leur entrée en fonction et qui font face à un sujet qui nécessite une appropriation importante.

Afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs à cette problématique et fournir un outil d'accompagnement des territoires pour la définition de programmes de prévention, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté anime le **site internet de l'Observatoire du Risque Inondation, de la Sécheresse et du Karst (ORISK)** (<https://orisk-bfc.fr/>).

Cette plate-forme régionale est également dédiée à la connaissance des phénomènes hydrologiques et à la valorisation des démarches de prévention portées par les collectivités.

En 2020, l'Insee et la DREAL BFC ont mené une **étude régionale portant sur l'analyse des enjeux en zone inondable** ([Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N° 78](#) paru le 02/11/2020).

Elle fournit, entre autres, une estimation au sens large des populations potentiellement impactées, que ce soit au lieu de résidence, au lieu de travail, ou au lieu de scolarisation, avec une attention particulière portée aux plus vulnérables.

Les données sont diffusées via un **outil numérique dédié : Aster'x** (Analyses statistiques territoriales eau et risques'x) accessible ici : <https://asterx.ternum-bfc.fr>. Il permet de visualiser et de télécharger les données et d'éditer des portraits de territoire.

Le réseau d'acteurs structuré dans le cadre de cette démarche collaborative collectivités - État et les outils d'information et de sensibilisation développés doivent ainsi consolider la réponse collective des territoires aux événements d'inondations.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet90_BFC

 @Prefet90.BFC



*Mieux connaître nos rivières
de Bourgogne-Franche-Comté.*

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté / Service Prévention des Risques / Pôle Risques Naturels

Malika LACHAMBRE : 03 81 21 68 29 – malika.lachambre@developpement-durable.gouv.fr

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet90_BFC

 @Prefet90.BFC